



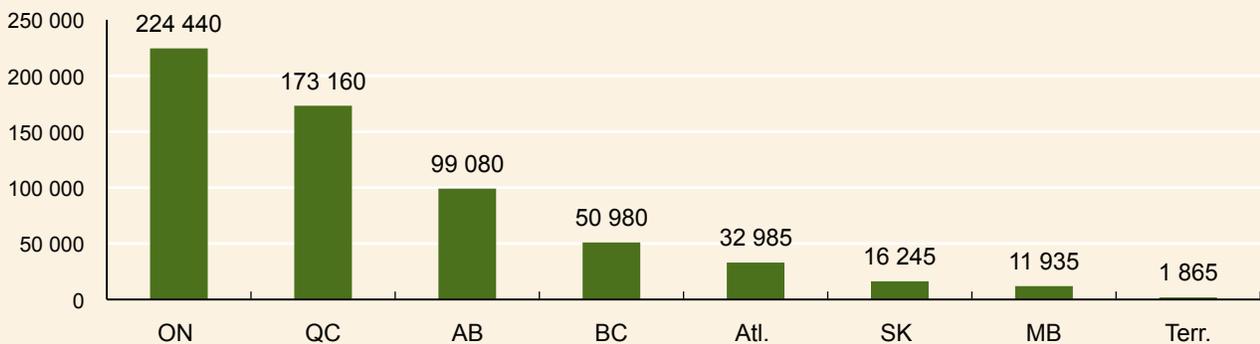
PROFIL DES PRESTATAIRES DE BIEN-ÊTRE SOCIAL EN 2006

INFORMATIONS SUR LES PERSONNES HORS FAMILLE AYANT REÇU DE L'AIDE SOCIALE EN 2006

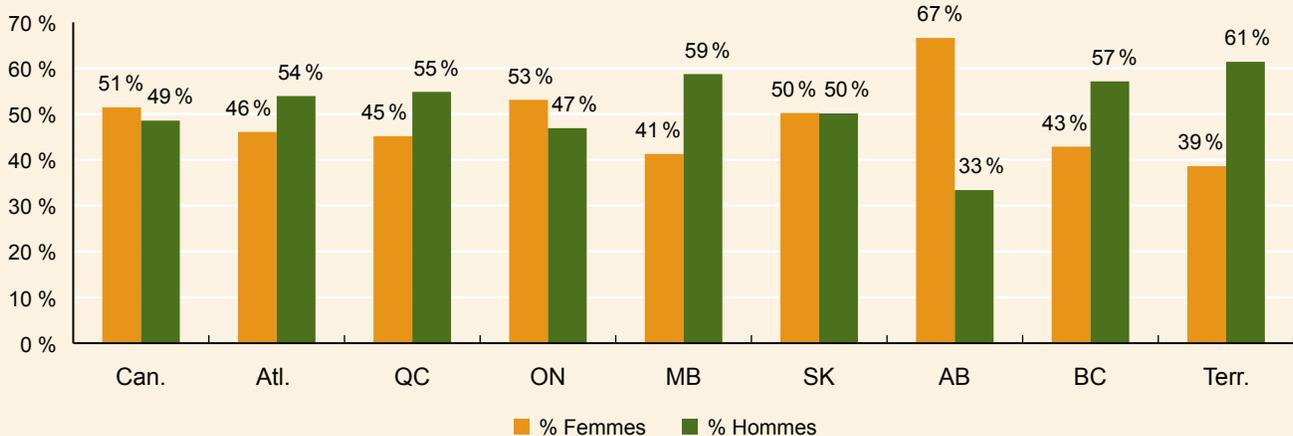
Nombre de personnes

C'est dans les 4 provinces les plus peuplées que les personnes hors famille ayant reçu de l'aide sociale en 2006 sont les plus nombreuses. Parmi l'ensemble de la population canadienne ayant reçu de l'aide sociale, 51 % étaient des femmes et 49 % étaient des hommes. Les hommes en ont reçu dans une plus grande proportion dans les Territoires (61 %) suivi du Manitoba (59 %) alors que chez les femmes, c'est en Alberta (67 %) et en Ontario (53 %). (Voir la méthodologie à la fin du bulletin pour liste des codes et abréviations.)

Nombre de personnes hors famille ayant reçu de l'aide sociale en 2006, selon la juridiction

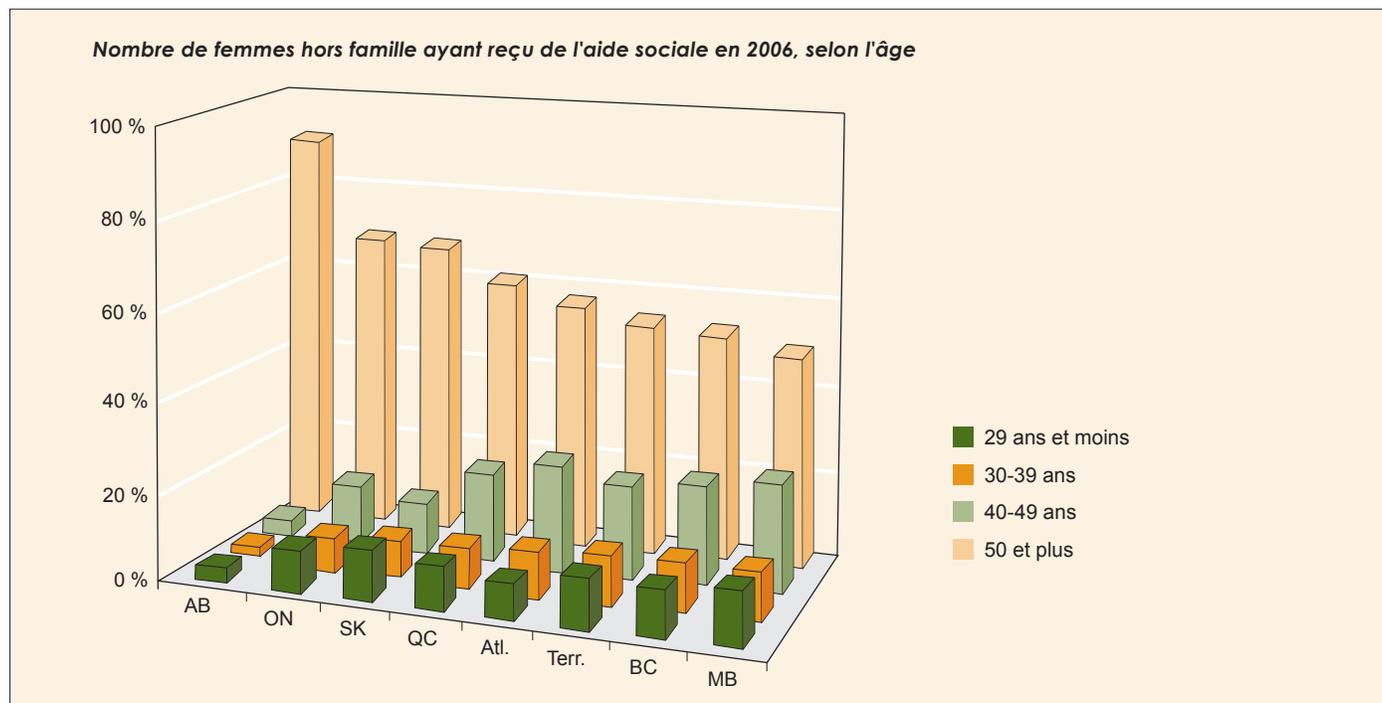


% des hommes et femmes hors famille ayant reçu de l'aide sociale en 2006

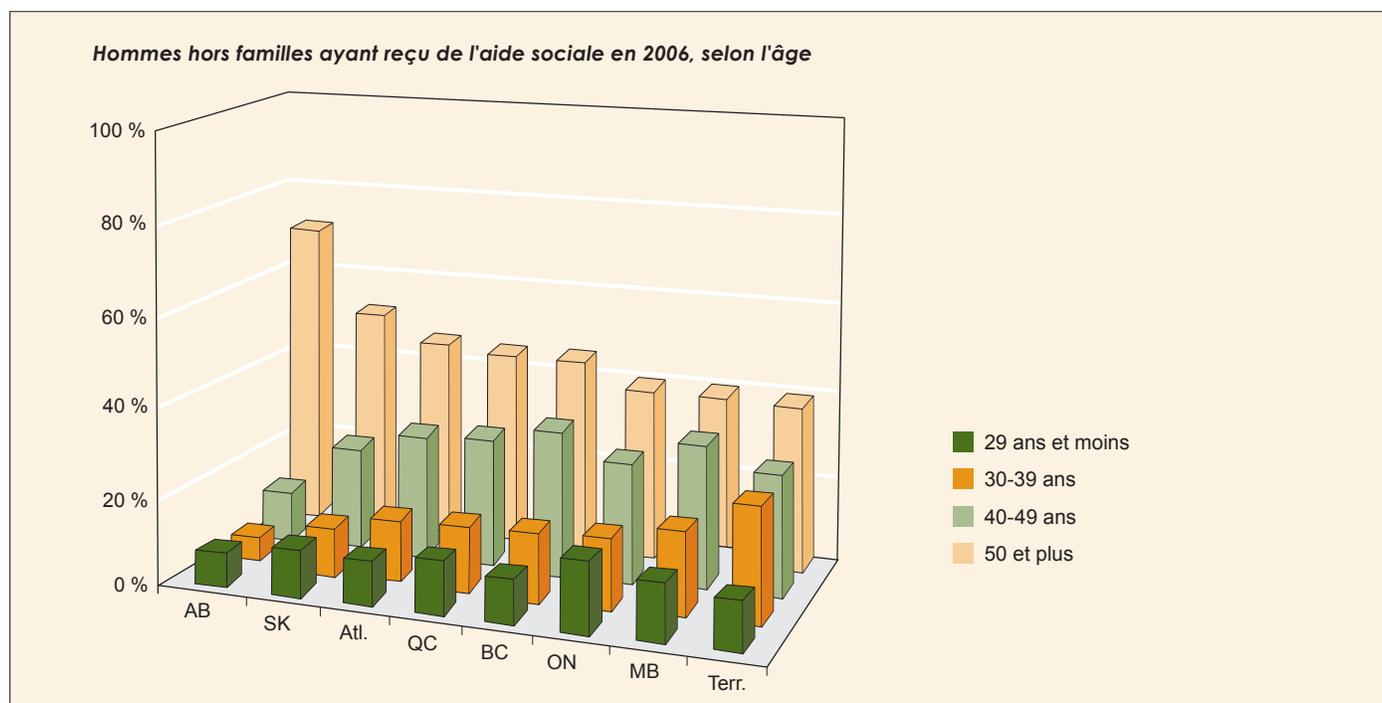


Nombre de personnes selon l'âge

Partout au Canada, c'est le groupe des femmes de 50 ans et plus qui constituent le plus grand groupe en proportion des femmes seules ayant reçu de l'aide sociale en 2006. C'est en Alberta, à 90 %, puis en Ontario et en Saskatchewan, à 69 % et 68 %, qu'elles sont le groupe le plus important.

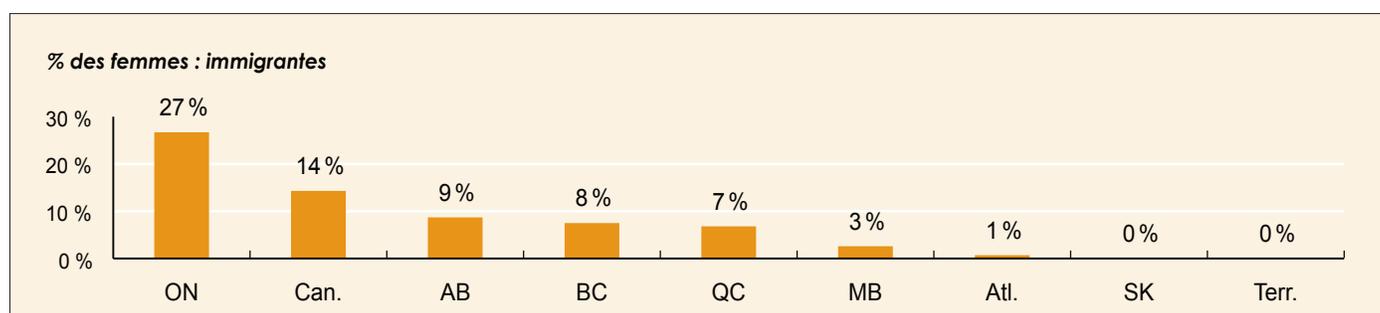
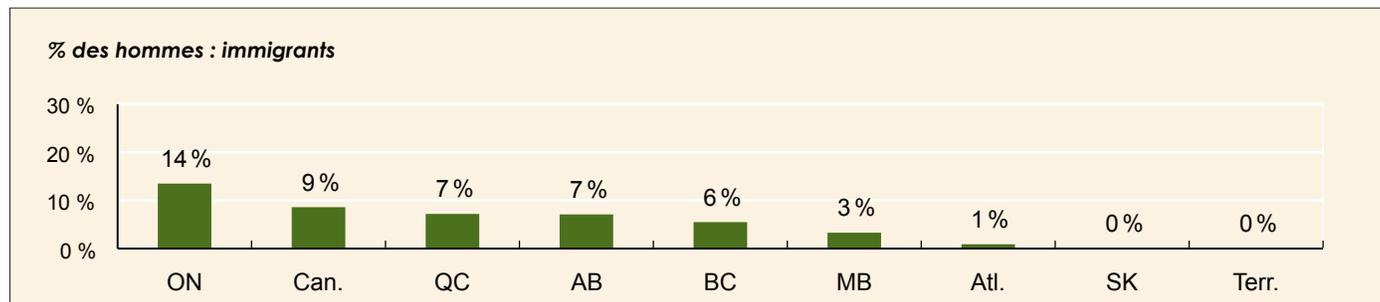


Comme c'est le cas chez les femmes, chez les hommes seuls, ce sont ceux de 50 ans et plus qui ont reçu en plus grande proportion de l'aide sociale en 2006, mais même en Alberta, avec le plus grand pourcentage, ils sont moins de 70 % dans ce groupe.



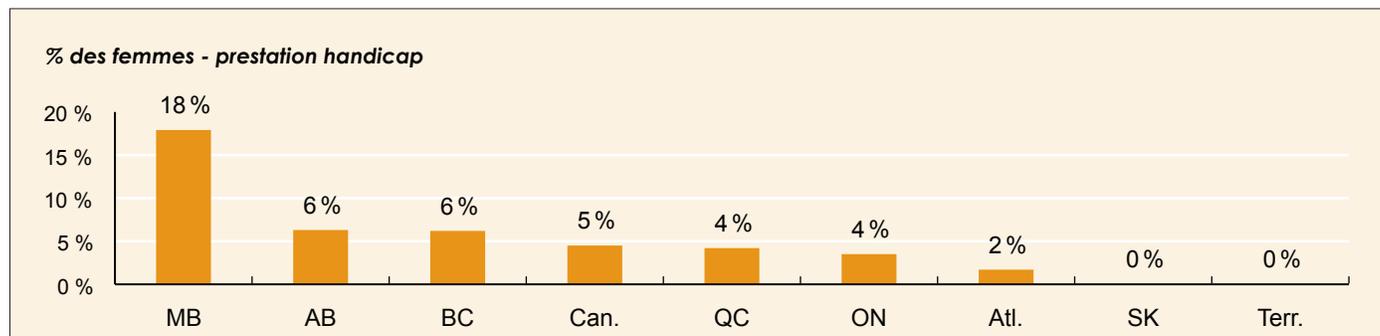
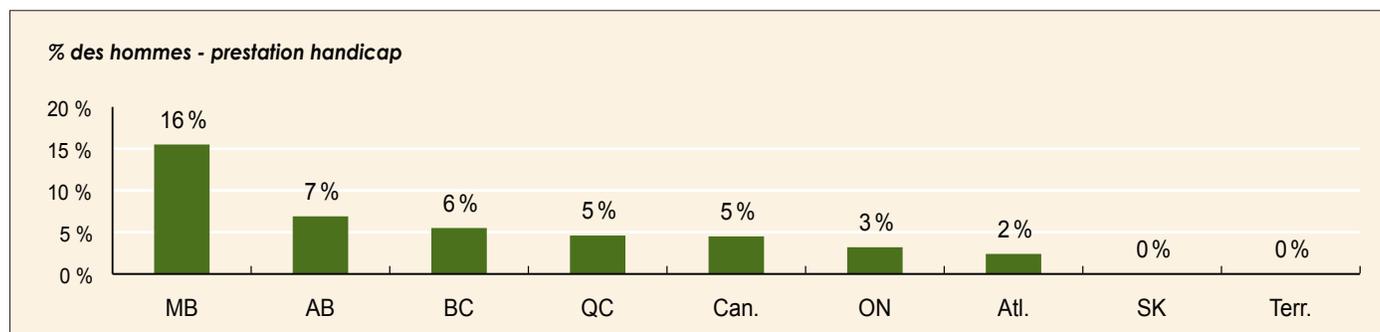
Nombre de personnes immigrantes

C'est en Ontario que les femmes ayant immigré au Canada entre 1980 et 2005 représentent la plus grande proportion (27 %) des femmes hors famille ayant reçu de l'aide sociale en 2006. Chez les hommes, c'est également en Ontario que l'on voit le groupe ayant le plus fort pourcentage (14 %).



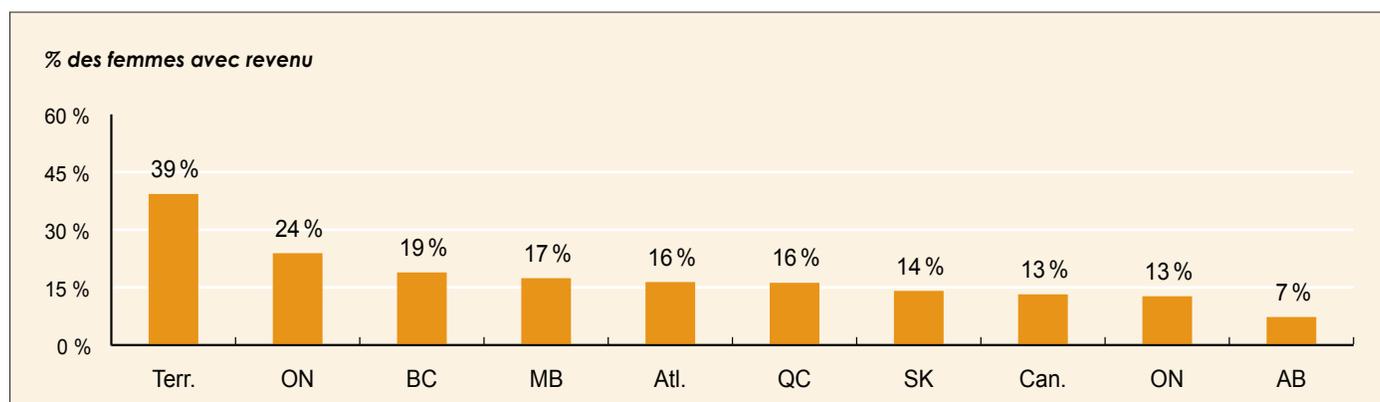
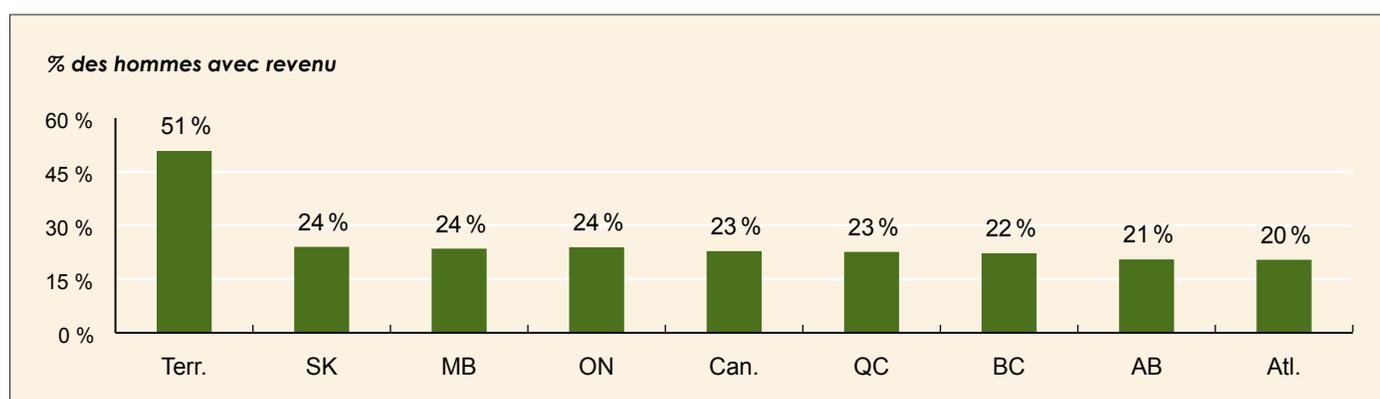
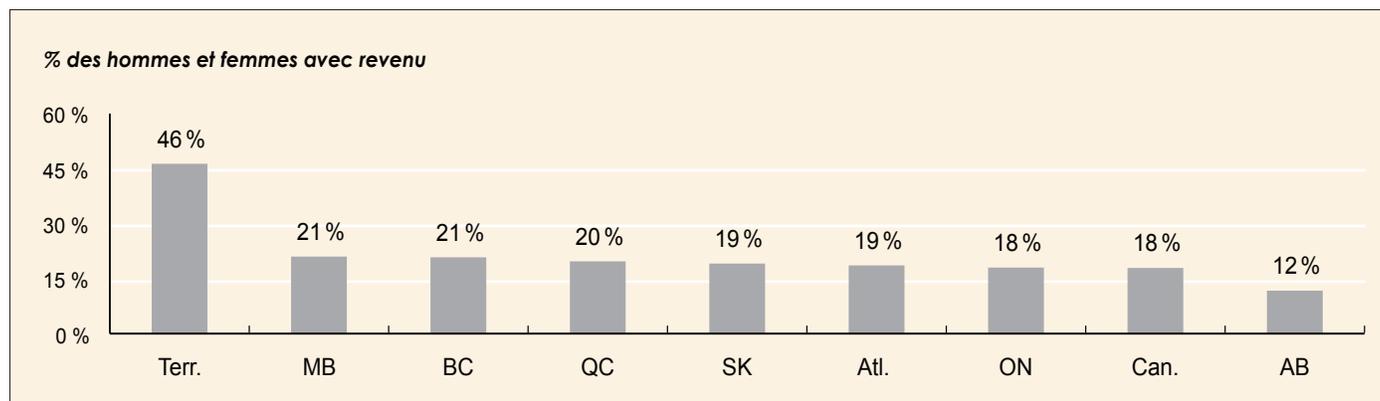
Nombre de personnes ayant demandé la prestation pour handicap

C'est au Manitoba que les personnes seules ayant reçu de l'aide sociale ont demandé le plus le montant pour personnes handicapées. Ce sont 18 % des femmes qui l'ont demandé et 16 % des hommes qui l'ont demandé alors qu'au Canada dans son ensemble, seulement 5 % des hommes et des femmes l'ont demandé.



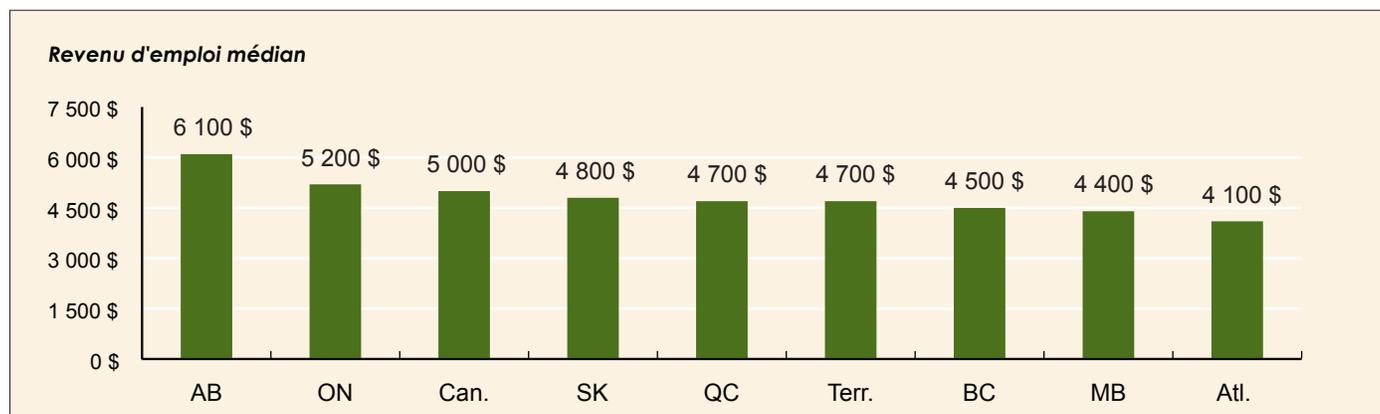
Nombre de personnes ayant aussi gagné un revenu de travail en 2006

Dans son ensemble, 18 % des personnes seules ayant reçu de l'aide sociale en 2006 ont également gagné un revenu d'emploi à un moment dans l'année. Dans les Territoires, cette proportion s'élève à 46 %. Les hommes et les femmes ont une réalité différente : chez les hommes seuls ayant reçu de l'aide sociale au Canada, 23 % d'entre eux ont gagné un revenu d'emploi en 2006, mais chez les femmes seules, seulement 13 % en ont gagné un. De même, dans les Territoires, 51 % des hommes ont eu un revenu d'emploi et de l'aide sociale et 39 % des femmes en ont eu un.



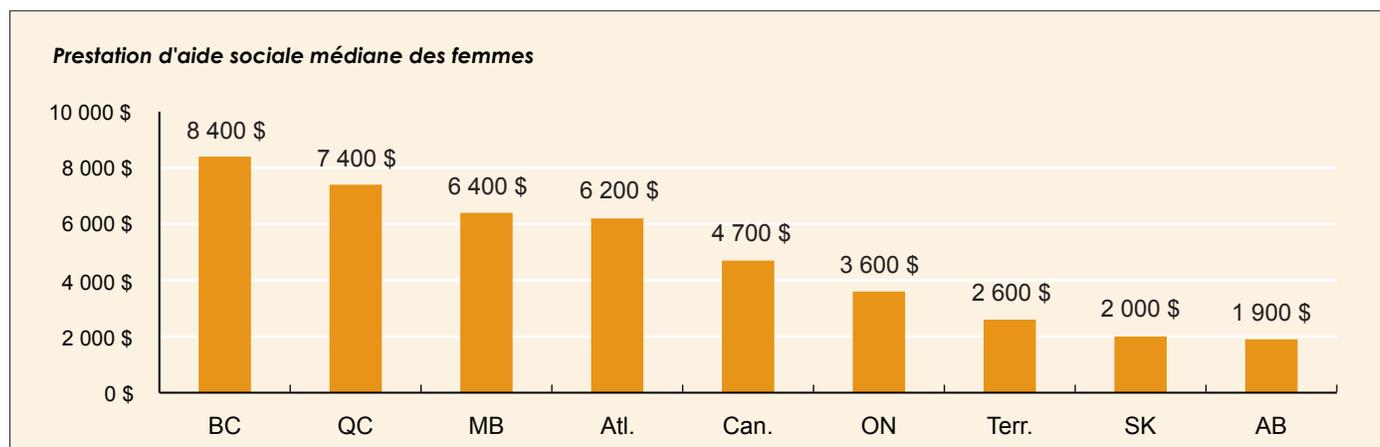
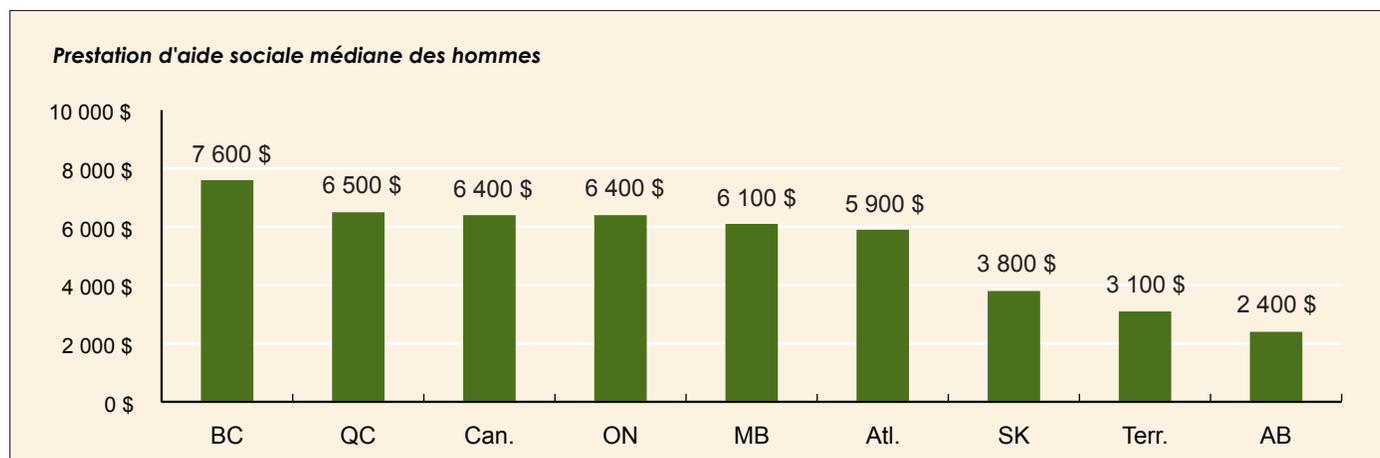
Revenu médian d'emploi

Le revenu médian d'emploi des personnes hors famille ayant reçu de l'aide sociale en 2006 s'échelonne de 6 100 \$ en Alberta à 4 100 \$ dans les provinces de l'Atlantique, avec un revenu médian pour le Canada de 5 000 \$.



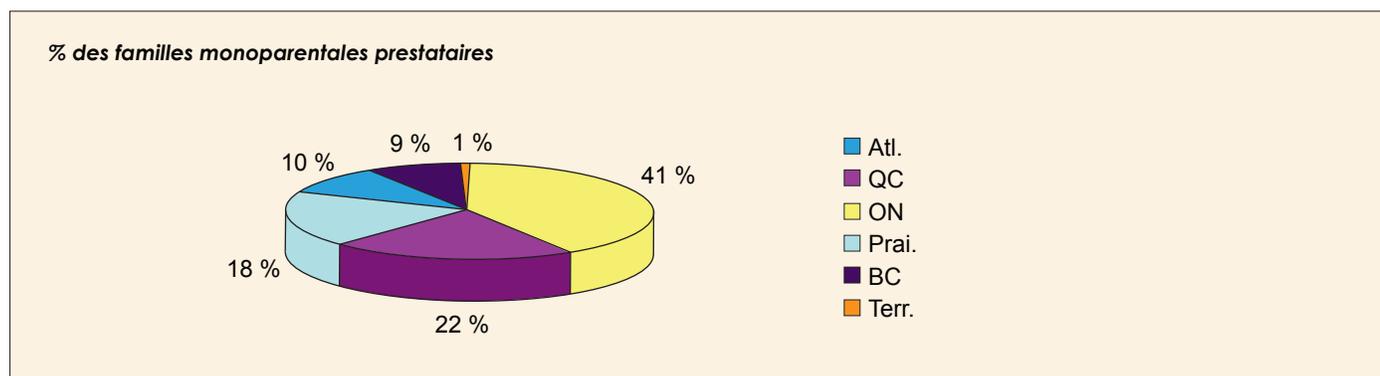
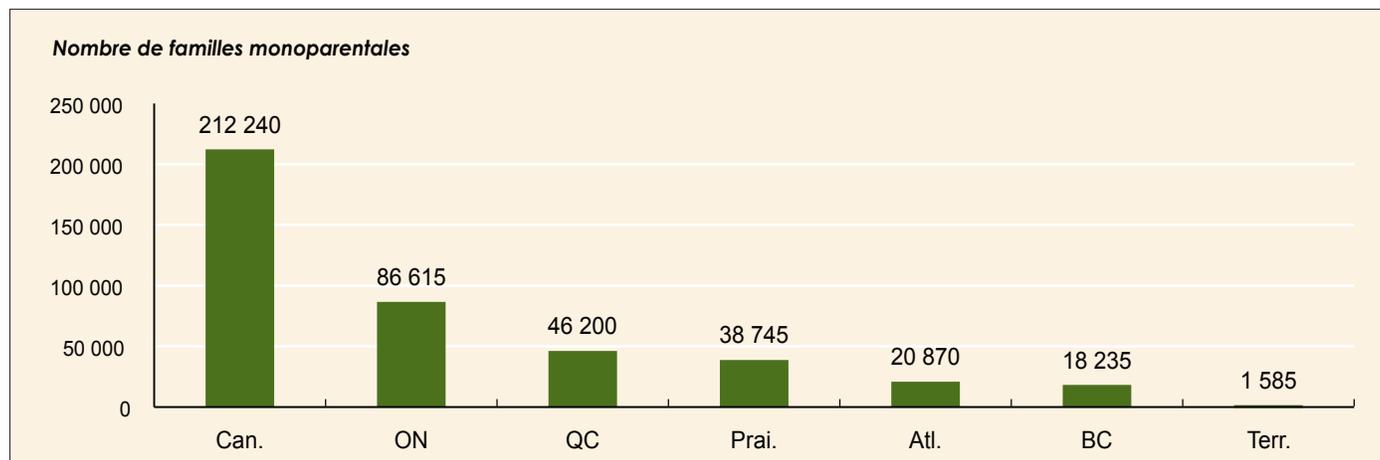
Prestation d'aide sociale médiane

Au Canada dans son ensemble, la prestation d'aide sociale médiane qu'ont reçue les hommes hors famille était supérieure de 1 700 \$ à celle reçue par les femmes hors familles. Quelques provinces ont vu les femmes rapporter une prestation médiane supérieure à celle des hommes : provinces de l'Atlantique, Québec, Manitoba et Colombie-Britannique.

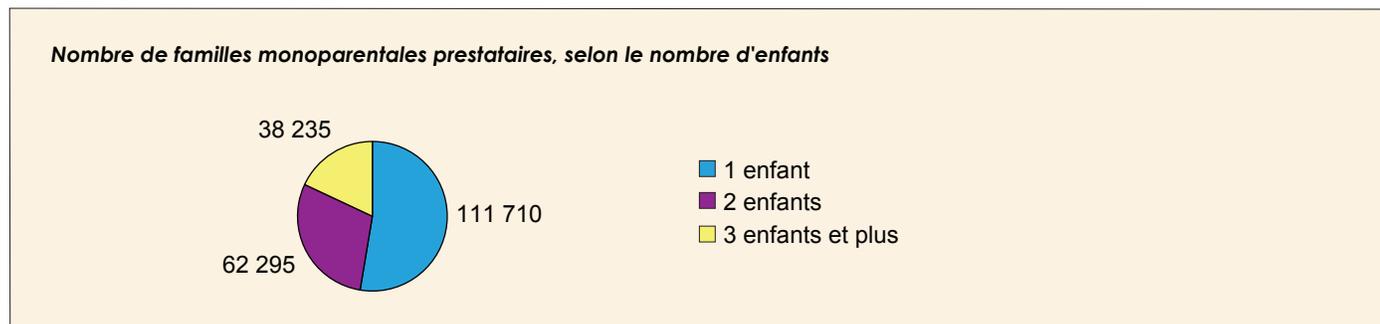


INFORMATIONS SUR LES FAMILLES MONOPARENTALES, 2006

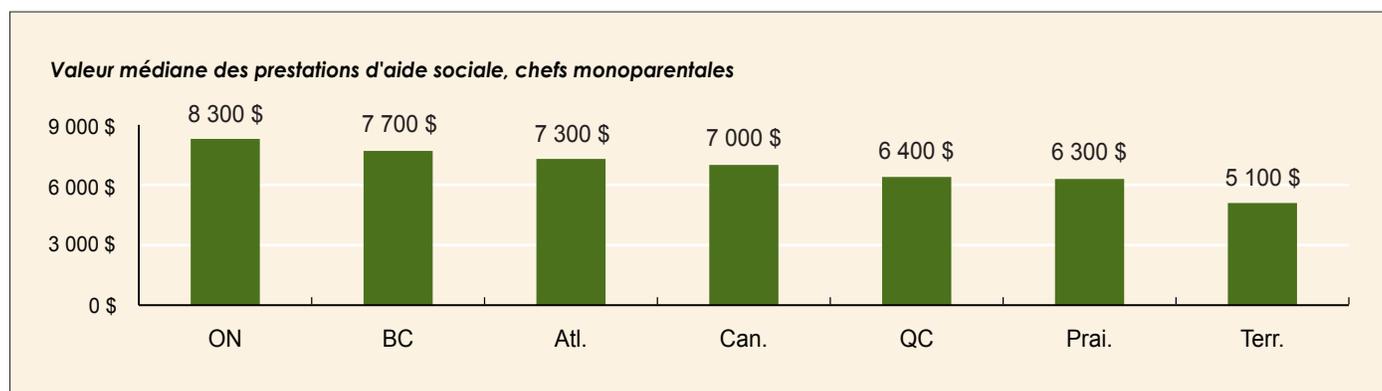
C'est en Ontario qu'on retrouve le plus grand nombre de familles monoparentales ayant reçu de l'aide sociale en 2006, presque le double du nombre de familles monoparentales prestataires au Québec, et quatre fois plus qu'en Colombie-Britannique.



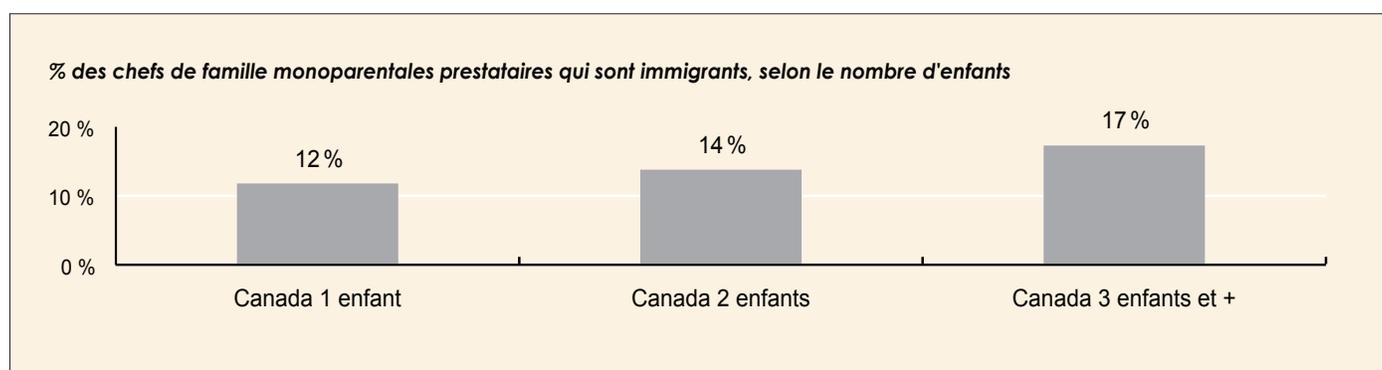
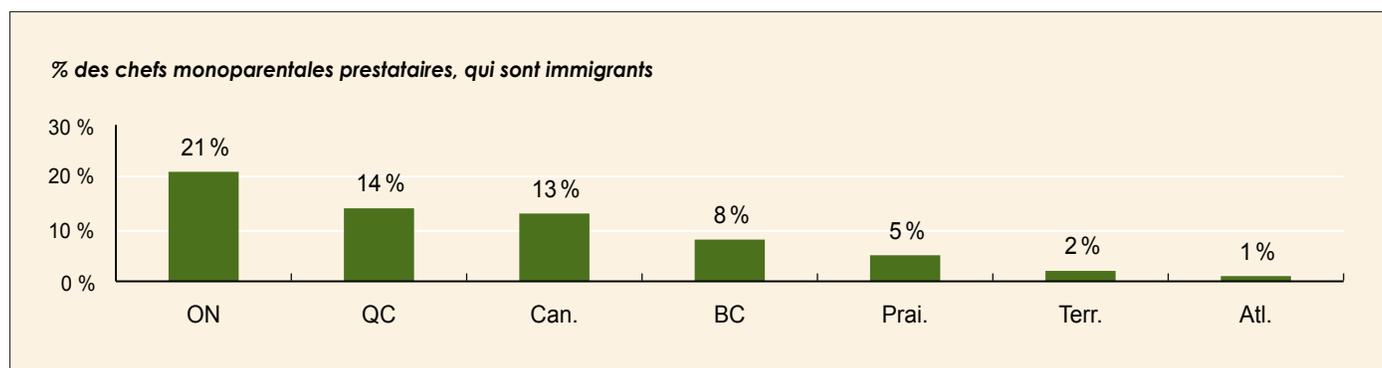
Pour l'ensemble du Canada, la plupart des familles monoparentales prestataires en 2006 avaient un seul enfant. Dans chacune des juridictions, ce sont les familles avec un enfant seulement qui sont les plus nombreuses en proportion des autres familles monoparentales prestataires.



La valeur médiane des prestations varie entre 5 100 \$ (Territoires) et 8 300 \$ (Ontario).

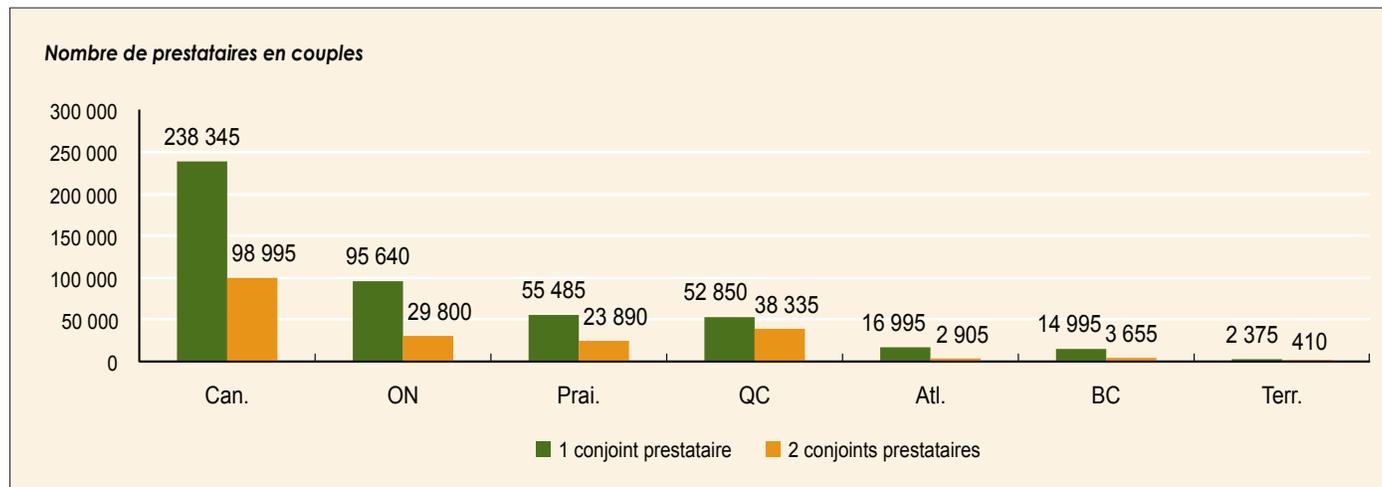


C'est en Ontario qu'on retrouve le plus grand pourcentage des chefs monoparentales prestataires en 2006 qui sont immigrantes. À part l'Ontario, seul le Québec connaît un pourcentage supérieur à celui du Canada dans son ensemble.

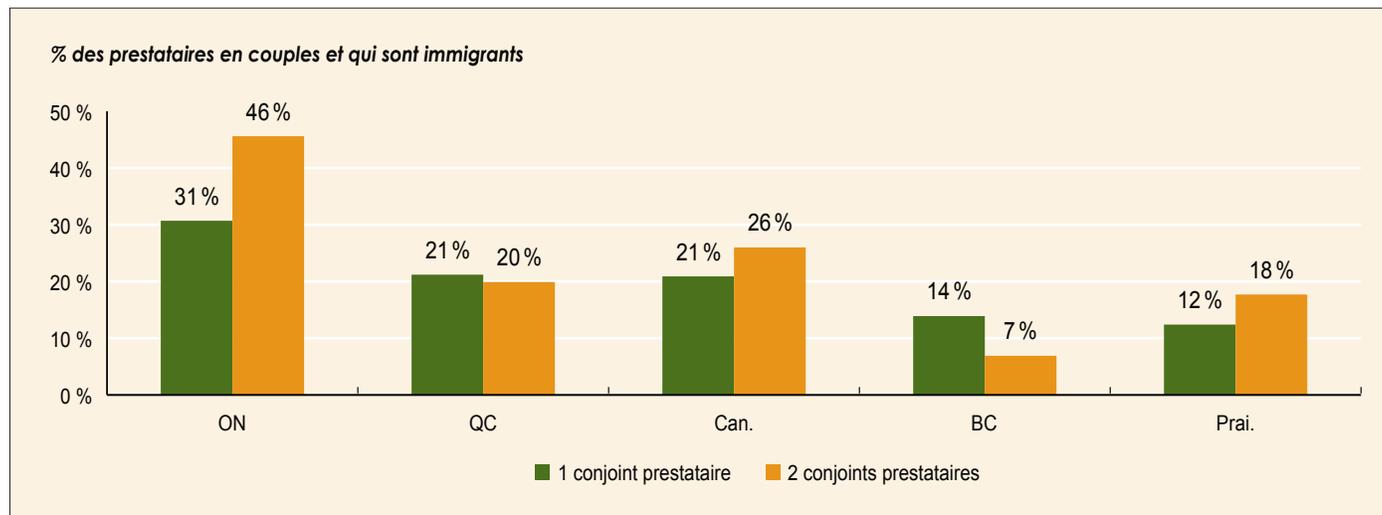


INFORMATIONS SUR LES COUPLES COMPTANT 1 OU 2 PERSONNES AYANT REÇU DE L'AIDE SOCIALE EN 2006

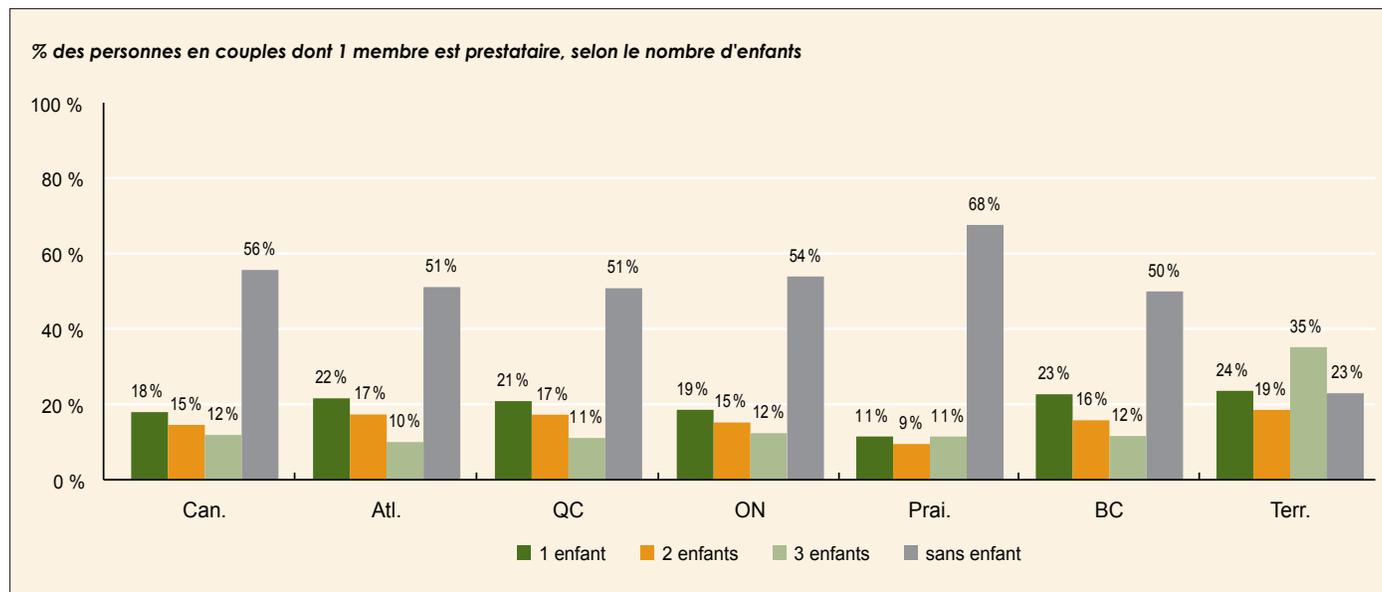
Dans l'ensemble, deux fois plus de couples comptaient un seul prestataire comparativement aux couples comptant deux prestataires. Parmi les provinces, c'est au Québec que la différence est la moins grande.



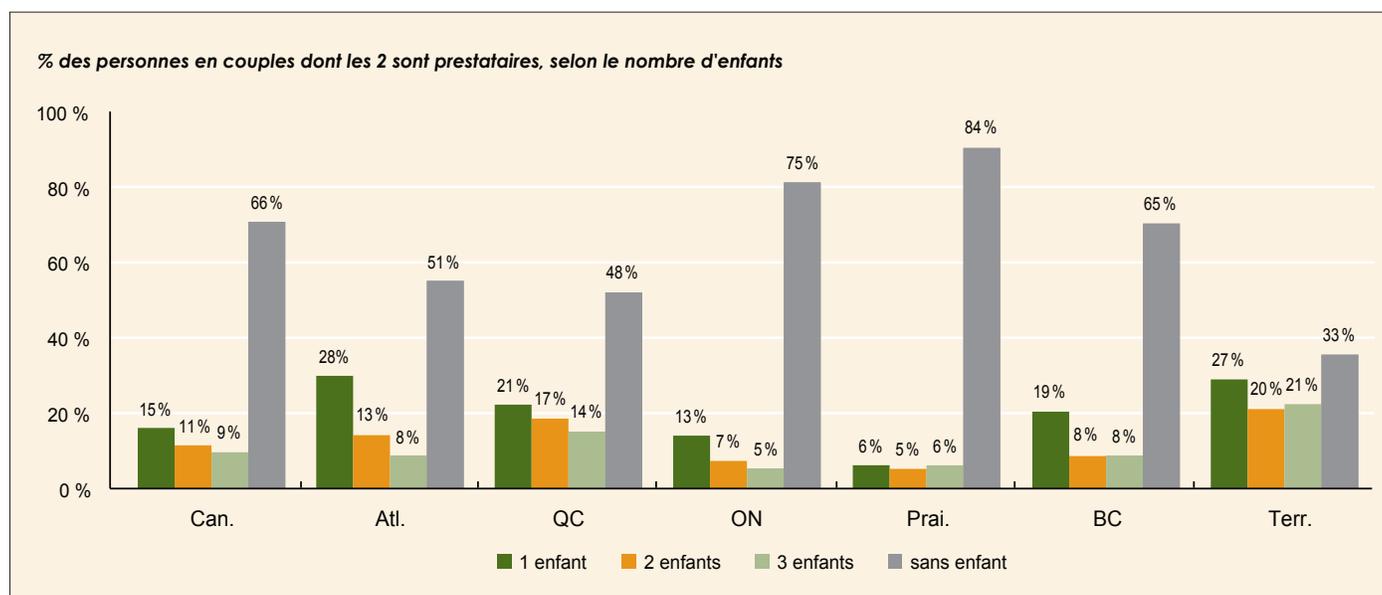
Dans l'ensemble du Canada, seulement 21 % des couples comptant 1 seul prestataire en 2006 étaient des immigrants, mais la proportion était de 31 % en Ontario. Chez les couples comptant 2 prestataires en 2006, ce sont 26 % qui comptaient un immigrant dans le couple au Canada, et même 46 % en Ontario.



Dans la majorité des cas (56 %) au Canada, les personnes en couples dont un membre était prestataire en 2006 n'avaient pas d'enfants. Ce n'est que 18 % d'entre elles qui avaient un enfant, 16 % avaient deux enfants et 12 % avaient trois enfants ou plus.



Chez les personnes en couples dont les deux membres étaient prestataires en 2006, la situation était la même, en plus accentuée : 66 % n'avaient pas d'enfants.



MÉTHODOLOGIE

Pour réaliser ce portrait des personnes et familles ayant reçu de l'aide sociale en 2006, nous avons acheté des données personnalisées de la banque de données administratives longitudinales (DAL) rendues publiques en 2009. Le DAL est un échantillon longitudinal de personnes ayant produit une déclaration aux fins de l'impôt sur le revenu entre 1982 et 2006 et se compose de nombreuses variables sur le revenu et la démographie. Ces statistiques sont tirées principalement des fichiers d'impôt annuels fournis par l'Agence du revenu du Canada. <http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=13C0019&lang=fra>

Pour la liste complète des variables du DAL, consulter <http://www.statcan.gc.ca/pub/12-585-x/12-585-x2006000-fra.pdf>

Les données des provinces de l'Atlantique i.e. Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard ainsi que Terre-Neuve-et-Labrador, et les données des Territoires i.e. Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest ont été agrégées à cause de la taille de l'échantillon qui était insuffisante. Elles sont représentées par « Atl. » et « Terr. ». Seulement dans le cas des parents seuls et des couples, les données des provinces des Prairies i.e. Alberta, Saskatchewan et Manitoba ont été agrégées. Elles sont représentées par « Prai. ». Canada est représenté par Can. Nous avons utilisé les symboles des provinces de Postes Canada pour représenter les autres provinces dans les graphiques.

Nous avons défini un enfant comme celui qui est âgé de moins de 18 ans.

Pour être considéré avoir reçu de l'aide sociale en 2006, il fallait avoir rapporté un montant d'aide sociale annuelle d'au moins 101 \$. Pour être considéré avoir reçu un salaire, il fallait rapporter un montant de travail annuel d'au moins 101 \$.

Le pourcentage d'handicap représente la proportion des assistés sociaux qui ont réclamé un montant pour personnes handicapées - personnes qui avaient une déficience physique ou mentale grave durant l'année d'imposition qui les limitaient de façon marquée dans leurs activités essentielles de tous les jours (travail et autres).

Les prestations moyenne, prestation médiane, et somme des prestations sont toutes reliées au montant d'aide social déclaré par ces mêmes personnes.

Les données sur le revenu d'emploi n'incluent pas les revenus d'un travail indépendant. Ils incluent seulement les traitements, les salaires et les commissions (d'après les feuillets T4), avant les déductions.

S'il s'agit d'un couple, seulement un adulte (le conjoint ayant le revenu le plus élevé) est comptabilisé comme prestataire et rapporte les deux paiements d'aide sociale, s'il y a lieu (ligne 236).

Le concept de « personnes hors famille » s'apparente à celui de « personnes seules » - Cependant, il est à noter que deux personnes hors famille peuvent habiter à la même adresse (ex: colocataire).

Il n'y a aucun moyen de déterminer si la conjointe ou le conjoint d'une personne est immigrant ou non à moins que ce conjoint fasse aussi partie de l'échantillon de la DAL. Lorsque la statistique s'applique au couple dans le « type de famille », cela signifie que la seule interprétation de cette statistique est la suivante : « Pourcentage des couples où au moins un des membres du couple est immigrant ».